

Interpellation – Esclavages des temps modernes

Par la présente interpellation, je ne fais que relayer la campagne « Clean clothes » à laquelle participe la Déclaration de Berne (www.ladb.ch).

Suite à des appels urgents émanant de victimes de violations des droits humains ou du travail, la Déclaration de Berne et la campagne « Clean clothes » cherchent à renforcer la mise en œuvre et le respect de ces droits par les entreprises du secteur textile sur l'ensemble de leurs chaînes de production.

Le secteur des vêtements professionnels et des uniformes représente un marché important. Une grande part de ces vêtements, notamment ceux de la police, sont produits en Macédoine dans des conditions que l'on peut qualifier d'indécentes : salaires de misère n'assurant pas le minimum vital, conditions de travail inhumaines, répression des revendications les plus élémentaires quant à ces conditions.

Certes, pour la Macédoine et pour les personnes employées, ce secteur d'activité représente une source de revenus indispensable et un pilier de l'exportation, alors même que dans d'autres secteurs sévit un chômage endémique.

Les fournisseurs de vêtements professionnels ainsi que les services publics de chez nous devraient par conséquent continuer à acheter la production textile de Macédoine, mais en s'efforçant d'obtenir une amélioration des conditions de travail des personnes employées. La remarque est aussi valable pour d'autres pays pour lesquels le secteur textile représente une source vitale de revenus.

Des appels pour des achats responsables ont déjà été relayés dans ce parlement.

Dans le cas présent, il s'agit d'un domaine spécifique – les vêtements professionnels – où la politique d'achat du canton pourrait déployer des effets positifs sur les conditions de travail de la branche concernée.

Ceci dit, je me permets de poser les questions suivantes :

- Le Conseil d'Etat se préoccupe-t-il des conditions de travail dans le secteur textile et communique-t-il ses préoccupations aux centrales d'achat des vêtements de fonction ?
- Si oui, quelles démarches entreprend-il en vue d'une amélioration de ces conditions ?

(pas de développement, car plus membre du prochain Grand Conseil)

Pully le 16 juin 2012

Alexis Bally

